

Pour le journal : le 15 juin 2015

Réunion du Conseil Municipal du 29 mai 2015

En début de réunion, Monsieur le Maire a présenté le programme de la Voirie 2015 qui comprend notamment les secteurs des Balayes, de la salle polyvalente, de Ribeyre, Treyches, La pèze, et divers. Le conseil municipal donne son accord à ce programme. Les services de l'Équipement n'ayant désormais plus le droit d'aider les communes pour faire leur programme de voirie, il a été choisi le Bureau d'Études FBI de Monistrol-sur-Loire pour se charger de ce dossier dans l'estimatif des travaux, dans la consultation des entreprises, et le suivi des travaux.

Les travaux au Lotissement de Peyre Grosse vont bientôt se terminer. Déjà plusieurs personnes ont fait part de leur intérêt pour des lots. Toute personne désirant des renseignements sur ce lotissement peut contacter Monsieur le Maire au 06.82.27.27.80.

Le conseil municipal donne son accord à une proposition d'isolation gratuite des bâtiments de la commune par la société Phoenix Isolation, dans le cadre des certificats d'énergie que les entreprises doivent conclure pour leur bilan énergétique.

Monsieur le Maire donne lecture de l'appel d'offres des travaux de construction des deux pavillons qui vont être construits prochainement par l'O.P.A.C. de la Haute-Loire. Il était prévu par convention que, dans ce marché, la commune prenne en charge les Espaces Verts. L'appel d'offres a donné les résultats suivants, pour les Espaces Verts, 16 569,48 € H.T.

Le conseil municipal donne son accord à la modification du Plan Local d'Urbanisme de Montfaucon-en-Velay.

Ensuite, pour les Services Techniques de la Commune, en contrats « Emplois Avenir », (contrats aidés avec une participation de l'Etat à hauteur de 75%) le conseil municipal décide, à la majorité des voix (vote à bulletin secret) de retenir les candidatures d'Elie Tourette (de Raucoules) et de Jordy Lombardo (de Monistrol). Monsieur le Maire rappelle qu'il y a eu 11 candidats au départ à ce poste (en lien avec la Mission Locale d'Yssingeaux), et que 5 personnes ont été retenues après un entretien. Il avait été prévu que chacun de ces 5 jeunes fasse un stage d'une semaine chacun, afin de pouvoir « évaluer » leurs compétences, mais la Mission Locale n'a donné son accord que pour les deux premières personnes sélectionnées. Les deux jeunes retenus commencent leur contrat à partir du 8 juin. Ce contrat, d'une durée de un an, est renouvelable 2 fois.

Publication de mariage :

Le samedi 11 juillet 2015, à Raucoules, mariage entre Richard Jacques Leydier, Responsable d'affaires en électricité, domicilié à DUNIERES, 4 les Balcons de Malataverne, et Séverine Masclat, Assistante de gestion, domiciliée à Dunières, 4, les Balcons de Malataverne, et résidant à Raucoules, 27, rue des Promeneurs.

Rappel de diverses mesures contre le bruit :

Comme chaque année, à cette période, il est important de rappeler qu'il existe un arrêté préfectoral en date du 3 juillet 1990, relatif à la lutte contre le bruit et, notamment celui des tondeuses, tronçonneuses, et autres outils bruyants. Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que de :

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h, et de 14h à 19h30
- Le samedi, de 9h à 12h, et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h.